

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE COURCELLES

Séance extraordinaire d'adoption du budget du conseil de la Municipalité de Courcelles, tenue au lieu et à l'heure ordinaires des séances, le 21 décembre 2020, jour fixé en conformité avec le code municipal en vigueur dans la Province.

Sont présents:

Siège #1 - Gino Giroux
Siège #3 - Diane Rancourt
Siège #4 - Patrick St-Pierre
Siège #5 - Martin Boulanger
Siège #6 - Renaud Gosselin

Est absent:

Siège #2 - André Drouin

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Francis Bélanger. Mme Renée Mathieu, dir. gén. et sec-trés., assiste également à cette séance.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

20-444

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Cette séance est convoquée en vertu de l'article no 956 du code municipal. Il ne peut y avoir d'autres discussions que celles portant sur le budget de l'exercice 2021 de la municipalité. Étant convoquée exclusivement aux fins de présentation et d'adoption du budget, les membres du conseil procéderont en conséquence.

Il est proposé par : Renaud Gosselin

Et appuyé par: Diane Rancourt

QUE l'ordre du jour soit approuvé tel que présenté.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3 - ADOPTION DU BUDGET POUR L'ANNÉE 2021

4 - AVIS DE MOTION : RÈGLEMENT DE TAXATION 2021

5 - INDEXATION, RÉMUNÉRATION & SALAIRES POUR 2021

6 - Ajustement de salaire: adjointe administrative

7 - Ajustement de vacances annuelles pour deux employés de voirie

8 - PÉRIODE DE QUESTIONS

9 - LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE

20-445

3 - ADOPTION DU BUDGET POUR L'ANNÉE 2021

Attendu la présentation et le dépôt du budget équilibré pour l'exercice financier 2021;

Attendu qu'avis public de cette adoption a été donné conformément à l'article 956 du code municipal;

Il est proposé par : Patrick St-Pierre

Appuyé par : Gino Giroux

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES ÉLUS PRÉSENTS

QUE le budget 2021 soit adopté tel que présenté, pour un total équilibré de 2 198 854\$

QUE la directrice générale soit autorisée à faire paraître un résumé dans un journal local.

ADOPTÉE

20-446

4 - AVIS DE MOTION : RÈGLEMENT DE TAXATION 2021

Présentation et avis de motion est donné par M. Martin Boulanger qu'à une prochaine séance sera présenté le projet de règlement no 21-411 déterminant les taux de taxes pour l'exercice financier 2021 et pour fixer les conditions de perception.

20-447

5 - INDEXATION, RÉMUNÉRATION & SALAIRES POUR 2021

Proposé par : Renaud Gosselin
Appuyé par : Diane Rancourt
QUE pour 2020 la rémunération des élus soit ajustée de + 2%.
QUE le salaire des employés temps régulier, soit également augmenté de 2% excluant les employés à contrat, saisonniers ou à temps partiels. Ceci exclu également le poste d'adjointe administrative qui bénéficie d'un ajustement extraordinaire.

ADOPTÉE

20-448

6 - Ajustement de salaire: adjointe administrative

ATTENDU QU'il y a lieu d'apporter un ajustement de salaire au poste d'adjointe administrative;

Il est proposé par: Diane Rancourt
Et appuyé par: Patrick St-Pierre
QUE Mme Magali Veilleux, adjointe administrative, se voit accorder une augmentation de 4.55% le 1er janvier 2021, 3.25% le 1er juillet 2021 et 3.15% le 1er janvier 2022.

ADOPTÉE

20-449

7 - Ajustement de vacances annuelles pour deux employés de voirie

ATTENDU QU'il y a lieu d'ajuster la période de vacances de deux employés de voirie;

Il est proposé par: Patrick St-Pierre
Et appuyé par: Gino Giroux
QUE MM. Maxime Boissonneault et Dany Champagne se voit accorder une semaine supplémentaire de vacances, portant à trois le nombre de semaines, ceci tient compte d'un maximum de deux semaines consécutives.

ADOPTÉE

8 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question reçue antérieurement à la séance se tenant en vidéoconférence.

20-450

9 - LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par: Renaud Gosselin
Appuyé par: Diane Rancourt
Que la présente séance soit levée. Fermeture à 20h15.

ADOPTÉE

Francis Bélanger, maire

Renée Mathieu, dir. gén./sec.-trés.